

Tous orientés vers l'eau!



**Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent**

**Plan d'action  
2021-2022**

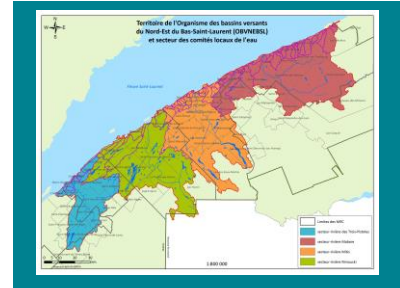
(1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022)



# 1. PLAN DIRECTEUR DE L'EAU (PDE)

## 1.1 Les bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent

Le PDE des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent a été déposé officiellement au gouvernement du Québec en 2014. Ainsi, dans le cycle de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) de dix ans au Québec, l'entente signée avec le MELCC pour 2021-2024 visera à élaborer un **bilan du dernier PDE**, à travailler certains éléments d'une **stratégie de mobilisation** et à mettre de l'avant une **mise à jour du PDE** de la ZGIEBV portant sur les problématiques prioritaires constitué des orientations et des objectifs/indicateurs.



En lien avec ces mandats et de concert avec les acteurs de l'eau du territoire, l'OBVNEBSL prévoit cette année:

- 1.1.1. Organiser des rencontres du **comité PDE** (suivi de l'avancement des actions du PDE pour 2021-2022 et sélection de celles pour 2022-2023, délibération pour le Prix Anselme Gagné, entamer des discussions pour le premier livrable en lien avec le bilan du dernier PDE et pour scinder le conseil d'administration de la table de concertation);
- 1.1.2. Assurer une **mise à jour** du PDE (faire la promotion auprès des partenaires des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques entérinés par le CA/table de concertation en mai 2021 dans cet exercice de mise à jour du PDE;
- 1.1.3. Assurer la **promotion** du PDE afin d'optimiser le message à porter aux acteurs ciblés (promotion directe avec partenaires pour des projets potentiels, création de comités de travail, bulletin annuel, CA, CLÉau, Prix Anselme Gagné, des capsules vidéo, etc.) ainsi que la population en général;
- 1.1.4. Assurer le **suivi de la mise œuvre** du PDE (suivi direct avec les partenaires, comité PDE, CA, utilisation de la plateforme en ligne AGIRE – *Application de gestion intégrée des ressources en eau*).



## 2. Projets, partenariats et concertation

### 2.1 Milieu forestier

- 2.1.1. Participer aux travaux de consultation pour la poursuite de la réforme forestière (**TGIRT locale 012-72 et régionale**) de la Stratégie durable des forêts en vue d'une foresterie durable pour le maintien de la biodiversité et des écosystèmes, favorisant l'aménagement écosystémique en lien avec la ressource eau;
- 2.1.2. Participer à la démarche de consultation/concertation initiée par l'organisme *Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent*, en vue d'un projet de **corridors écologiques** en forêt privée dans l'axe Pohénégamook-Témiscouata-Duchénier.
- 2.1.3. Développer une stratégie complémentaire aux acteurs du territoire pour acquérir des **connaissances sur les refuges thermiques** pour le saumon Atlantique des bassins versants des rivières Rimouski, Mitis et Matane.

### 2.2 Milieu agricole

- 2.2.1. Coordonner la troisième année des projets de la démarche collective issue du Programme Prime-Vert 2.1 2018-2023 du MAPAQ et du programme de *Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole* de la Fondation de la Faune sur le bassin versant de la rivière Centrale pour réaliser entre autres :
  - Près de **3 km de bandes riveraines** seront aménagées le long de la rivière Centrale et de ses tributaires;
  - Plus de **1 km de haies brise-vent** seront plantées;
  - L'implantation de **céréales d'automne**, des **engrais verts** et des **cultures intercalaires** chez quelques entreprises;
  - Le service de **délimitation de la bande riveraine réglementaire** sera offert pour les producteurs intéressés;
  - Une **vingtaine de nichoirs à hirondelles bicolores** seront livrés et incorporés aux nouveaux aménagements;
  - **3 obstructions à la libre circulation de l'eau** seront retirées (anciens ponceaux, anciens ponts);
  - Une **journée de sensibilisation ou une capsule vidéo** sera réalisée à l'automne dépendamment du contexte.
- 2.2.2. Participer au projet de la MRC des Basques du PSREE pour l'aménagement d'entre **8 et 12 traverses à gué aux différents designs novateurs**;



- 2.2.3. Participer à la démarche de concertation initiée par le parc du Bic en vue d'améliorer la qualité de l'eau et des écosystèmes associés de la **rivière du Sud-Ouest** et de son bassin versant;
- 2.2.4. Participer au **comité de la rivière du Sud-Ouest** pour la réflexion des actions agroenvironnementales à poser dans ce bassin versant;
- 2.2.5. Participer au comité de suivi pour la mise en œuvre d'actions élaborées dans le **plan de développement de la zone agricole** (PDZA) de la MRC de Rimouski-Neigette;
- 2.2.6. Participer au **comité de restauration de la rivière Centrale** en vue d'améliorer la qualité de l'eau de la rivière et des écosystèmes dans ce bassin versant.



## 2.3 Milieu municipal

- 2.3.1 Accompagner les MRC du Bas-Saint-Laurent pour réunir les éléments favorables à l'élaboration des **Plans régionaux des milieux humides et hydriques** (PRMHH);
- 2.3.2 Réaliser des rencontres de validation de milieux humides identifiés par la version préliminaire de la **cartographie détaillée de Canards Illimités** (CIC) pour les MRC du Bas-Saint-Laurent participantes;
- 2.3.3 Assurer la **cohabitation durable des activités récréatives de la rivière Mitis** et assurer le lien avec le comité de gestion du Parc régional de la rivière Mitis (élaboration d'un code d'éthique);
- 2.3.4 Participer au **comité de vigilance** des lieux d'enfouissement technique (LET) des villes de Matane et Rimouski et sur le comité de suivi du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de la Matanie;
- 2.3.5 Poursuivre la diffusion sur le **Répert'Eau** des bons coups municipaux pour une gestion intégrée de la ressource eau;
- 2.3.6 Identifier les opportunités de collaboration en vue d'une **gestion durable des eaux pluviales** (GDEP) avec les municipalités et villes du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (ex. campagne pour débrancher les gouttières, jardins de pluies, barils récupérateurs d'eau, etc.).

## 2.4 Milieu associé à la villégiature, aux lacs et à la récréation

- 2.4.1 Mettre sur pied un réseau d'observation **Sentinelles des lacs** auprès des riverains des lacs pour la détection des blooms de cyanobactéries et de plantes exotiques envahissantes (formation à la détection des cyanobactéries, myriophylle à épis ainsi qu'aux autres problématiques d'érosion des berges et d'eutrophisation).



- 2.4.2 Réaliser une **campagne de distribution d'arbustes riverains et de nichoirs** à hirondelles à prix modique pour favoriser le reboisement des bandes riveraines des lacs et cours d'eau. Poursuite l'inclusion d'une plante maritime côtière en partenariat avec le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire (ex. élyme des sables) ;
- 2.4.3 Mettre en place un concours de la plus "**belle et fonctionnelle bande riveraine**" en marge de cette campagne d'arbustes riverains;
- 2.4.4 Poursuivre les efforts de concertation des acteurs pour la protection et la mise en valeur du **site de la chute Neigette**;
- 2.4.5 Poursuivre les rencontres et la gouvernance du **projet de développement récréatif et récréotouristique du corridor de la rivière Rimouski** avec les acteurs clés du territoire;
- 2.4.6 Réaliser une **plantation dans la bande riveraine de la plage municipale du lac Saint-Mathieu** en début juin à la demande de l'association de protection du lac Saint-Mathieu et de la SADC;
- 2.4.7 Soutiens aux associations de lac voulant mettre en place **une éthique nautique** (lac du Gros-Ruisseau, lac des Îles et petit lac Macpès);
- 2.4.8 Organiser une **formation du Bureau de Sécurité nautique** sur les étapes à suivre pour l'établissement d'une réglementation de navigation sur les plans d'eau.



## 2.5 Milieu de l'éducation et de la recherche

- 2.5.1 Promouvoir et soutenir le **programme éducatif Écol'Eau** via un programme d'aide financière et un système de commandite afin d'assurer la sensibilisation des jeunes dans les écoles primaires et secondaires sur la biologie du saumon Atlantique, de l'omble de fontaine et sur les milieux humides (nouvelle offre de présentation au secondaire et au primaire pour le volet milieu humide);
- 2.5.2 En lien avec l'événement **Jun mois de l'Eau 2021**, réaliser deux capsules vidéo éducatives destinées au "grand public" en lien avec thème le provincial soit : "le ruissellement". Des prix seront distribués en lien avec thématique parmi les citoyens qui partageront ces capsules vidéo (ex. barils de récupérateur d'eau de pluies, trousse d'économie d'eau potable d'Hydro-Québec);
- 2.5.3 Présenter l'OBVNEBSL et des projets en cours dans le **cours : Espace-Régional** à Département de géographie du Cégep de Rimouski;
- 2.5.4 Développer un protocole pour l'évaluation de la concentration de furanocoumarine de la **berce sphondyle** en collaboration avec l'UQAC et l'OBVMR.

## 2.6 Milieu environnemental et faunique



- 2.6.1 Poursuivre le suivi de qualité de l'eau des rivières du Nord-Est du BSL qui sont inscrites au « **Réseau-rivières** » du **MELCC** (Trois-Pistoles, Rimouski, du Sud-Ouest, Mitis et Matane);
- 2.6.2 Acquérir des connaissances sur la qualité de l'eau de la rivière Sud-Ouest juste en aval du Petit lac Saint-Mathieu (projet partenariat du « **Réseau-rivières** » du **MELCC**)
- 2.6.3 Réaliser grâce au **programme Affluents-Maritime** et avec des partenaires locaux dont le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire un **projet de phase I d'acquisition de connaissances** sur les sources potentiels de dégradation de la qualité de l'eau (matière en suspension) de la rivière du Sud-Ouest et de l'embouchure de la rivière jusqu'en amont du lac Saint-Mathieu (suivi de la qualité d'eau en plusieurs stations, de bandes riveraines, d'entrave à la libre circulation des poissons, etc.);



- 2.6.4 Participer aux démarches régionales 2020-2023 de contrôle de la **berce du Caucase** pour les bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent avec le CRDBSL et CISSS.
- 2.6.5 En lien avec le dernier point, participer aux rencontres du **Groupe de travail sur la berce du Caucase au Bas-Saint-Laurent et du Sous-comité sur l'encadrement entourant la présence de la berce du Caucase au Bas-Saint-Laurent**;
- 2.6.6 Participer et coordonner les rencontres des **comités de travail** pour l'amélioration de la qualité de l'eau du lac du Gros-Ruisseau et suivi des avancées dans ce dossier avec les acteurs locaux (MRC de la Mitis, la Ville de Mont-Joli, la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage, l'association des riverains, etc.). Réaliser un **suivi de l'herbier de myriophylle à épis** pour une deuxième année;
- 2.6.7 Réaliser un projet de **détection de PEE avec le MELCC** pour l'identification de 6 lacs ayant un fort potentiel d'abriter du myriophylle à épis (les lacs Saint-Mathieu, de la Grande fourche, Grand lac Macpès et trois lacs issus des mentions du programme de Sentinelle des lacs);
- 2.6.8 Coordonner une **démarche de sensibilisation ciblée** auprès des territoires fauniques par un envoi postal de dépliants d'information concernant le myriophylle à épis;
- 2.6.9 Diffusion à large spectre d'**outils d'information sur le myriophylle à épis** (comment l'identifier, le prévenir, etc);
- 2.6.10 Suivre la **Stratégie régionale de prévention des PAEE** élaborée de concert avec les autres OBVs du Bas-Saint-Laurent ;
- 2.6.11 Participer au projet d'évaluation de l'utilisation, de caractérisation et de l'atténuation des menaces des **frayères à éperlan arc-en-ciel** de la rivière Trois-Pistoles déposé par le Bureau d'écologie appliquée dans le cadre du *Programme du soutien régional aux enjeux de l'eau* (PSREE) du MELCC.





### 3. COMMUNICATIONS

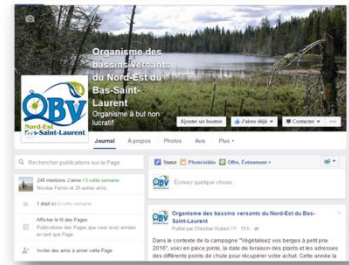
5.1 Assurer une **diffusion planifiée de l'information et des communiqués** en ce qui a trait à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (ex. médias locaux, journaux municipaux, ROBVO, Juin mois de l'Eau, etc.);

5.2 Promouvoir la mise en œuvre du PDE et l'implication des acteurs associés aux actions réalisées du PDE des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent par **la réalisation de capsules vidéo dynamiques**;

5.3 **Mise à jour et alimentation planifiée du site internet** de l'organisme afin d'offrir un outil de consultation et d'information dynamique et stimulant;

5.4 Alimenter régulièrement les **médias sociaux** afin d'assurer la visibilité de l'organisme auprès du grand public (page Facebook, Youtube, etc.);

5.5 Assurer une **visibilité constante des activités** de la corporation au niveau local et régional.



### 4. GESTION DE LA CORPORATION

#### 4.1 Administration

4.2.1. Développer et soutenir le **partenariat et la concertation** entre les intervenants nationaux, régionaux et surtout locaux;

4.2.2. Informer les **acteurs du milieu et assurer** un suivi de leurs demandes d'information et de collaboration;

4.2.3. Poursuivre la **présence de l'OBVNEBSL sur les conseils d'administration** de partenaires locaux (ex. Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent, comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, CGPRRM, etc.);

4.2.4. Préparer et/ou **appuyer des demandes de financement** favorisant le partenariat avec les intervenants du milieu pour la mise en œuvre d'actions identifiées au PDE des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent entre autres via le **PSREE**



(programme de soutien régional aux enjeux de l'eau) et le **PAM** (programme Affluents-Maritime);

- 4.2.5. Engager, former et superviser le personnel;
- 4.2.6. Maintenir un système de veille à la continuité et à la cohérence de l'ensemble des activités de la corporation;
- 4.2.7. Répondre aux exigences prévues au protocole d'entente avec le MELCC pour 2021-2024

## 4.2 Vie démocratique

- 4.2.1. Scinder la **table de concertation du conseil d'administration (CA)** tel qu'exigé dans l'entente 2021-2024 avec le MELCC tout maintenant une représentativité des usages de l'eau du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (via une AGA-S);
- 4.2.2. En attendant cette division, organiser annuellement au moins quatre (4) rencontres du **conseil d'administration/table de concertation (CA)**, une **assemblée générale annuelle (AGA)** dans les 3 mois après la fin de l'année financière (se terminant le 31 mars de chaque année) et des réunions du **comité exécutif (CE)** au besoin;
- 4.2.3. Assurer la coordination et organiser annuellement deux rencontres des **comités locaux de l'eau** dans chacun des quatre (4) secteurs (rivières Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis et Matane);
- 4.2.4. Organisme des rencontres du **comité interne de gouvernance** pour s'assurer d'une mobilisation et une concertation optimale des acteurs de l'eau.

## 5. AUTRES DOSSIERS

- 5.1 Suivre et participer à la démarche de consultation pour le **cadre de référence** de la GIRE au Québec et sur la **convention 2021-2024** entre les OBV et le MELCC;
- 5.2 Participer avec les MRC côtières et le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire au déploiement concerté de la **table de concertation régionale (TCR)** de l'Estuaire-maritime;
- 5.3 Offrir aux partenaires et aux acteurs de l'eau une **expertise professionnelle** en matière de gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

